— HEAD Genève	**Master of arts HES-SO en arts visuels** ECAV, Sierre / ECAL, Lausanne / HEAD, Genève **Orientations CCC, TRANS, Work.Master** **DESCRIPTIF DE MODULE** **Année académique : 2023 - 2024**	Hes·so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale Fachhochschule Westschweiz University of Applied Sciences Western Switzerland

Domaine	Arts visuels
Filière	Master Arts visuels, orientations CCC, TRANS, Work.Master
Titre du module	**Master Thesis II – projets artistiques**
Type de module	Module d'approfondissement individuel – Module obligatoire*
Code	MT 51.16
Type de formation	Master
Crédits ECTS	15 ECTS
Semestre	semestre M4
Lieu	HEAD-Genève
Prérequis	Avoir validé l'ensemble des modules des 3 premiers semestres du plan d'études du Master Arts visuels (90 ECTS)
Langues principales	Français / Anglais
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Le module Master Thesis II – projets artistiques atteste de compétences finales en adéquation avec le champ professionnel de la production artistique. Le module Master Thesis II – projets artistiques doit en outre attester : - de l'autonomie de l'étudiant-e-x dans la conception et la réalisation d'un projet personnel de recherche artistique, ainsi que d'une aptitude à le valoriser et de le soutenir, - de compétences au niveau d'excellence exigé par la complexité des tâches et des problématiques que l'étudiant-e-x est appelé-e-x à définir, - de compétences méthodologiques, de formulation et de réalisation liées à un projet de recherche artistique, - d'aptitudes à l'exercice critique fondé sur une connaissance approfondie et une première expérience concrète du contexte culturel, politique, social et économique dans lequel s'inscrit le travail artistique ainsi que d'une capacité à s'orienter sur la scène de l'art contemporain et, le cas échéant, à la redéfinition de son champ d'activité professionnelle, - d'aptitudes à développer une méthodologie de recherche artistique pertinente, à mener de manière autonome un projet d'auteur-trice-x et à travailler dans un contexte pluridisciplinaire. Le projet est finalisé, sous la forme d'une proposition présentable et/ou communicable. Cette réalisation condense les recherches effectuées au cours des quatre semestres d'études. Elle a un caractère public. Elle est soutenue par un discours qui en énonce le contexte et les enjeux.
Contenu et formes d'enseignement	Rendez-vous individuels ou collectifs de tutorat.
Modalités d'évaluation et validation	La participation et l'assiduité aux rendez-vous de tutorat font partie des éléments évalués. L'évaluation met l'accent sur la qualité de la recherche dans sa réalisation (soin de la langue écrite et orale, précision du vocabulaire, langage soutenu et spécifique, structuration des présentations orales, adéquation du dispositif de présentation avec les arguments théoriques et la réalisation par les moyens de la reproduction technique). Chaque étudiant-e-x est tenu-e-x d'indiquer les différents applicatifs ou logiciels utilisés pour la réalisation de son travail ou projet. L'étudiant-e-x doit, s'il-elle-x est sollicité-e-x par l'enseignant-e-x, préciser la nature du recours à ces applicatifs. Les évaluations sont exprimées par une appréciation « acquis » ou « non acquis ». Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.
Modalités de remédiation et de répétition	Remédiation : pas de remédiation possible. Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès que possible, en principe au semestre suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant-e-x-s	Les équipes enseignantes des orientations.
Responsable-s du module	Federica Martini, Marianne Guarino-Huet, Olivier Desvoignes, Krzysztof Kosciuczuk et Clovis Maillet.
Descriptif validé le	29.06.2023
Par	Aurélie Elisa Gfeller, responsable de la coordination de l'enseignement à la HEAD - Genève

* Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon le Règlement en vigueur sur la formation de base (bachelor et master) à la HES-SO.